



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une nouvelle aire protégée dans le bassin versant du lac Memphrémagog

Magog, 26 mai 2026 – La Fondation Nature Memphrémagog (FNM) et le Memphrémagog Conservation (MCI) sont fiers d’annoncer la conservation de 38,97 hectares (96,3 acres) sur le territoire de la ville de Magog.

La famille Goodwin a approché le MCI, il y a de cela plusieurs années dans le but d’amorcer une démarche afin de réaliser leur rêve de préserver à tout jamais leur joyau familial. Depuis 2025, c’est chose faite. La Fondation Nature Memphrémagog et le MCI sont profondément reconnaissants envers la famille Goodwin.

Ce projet a pu voir le jour grâce au partenariat exceptionnel entre la FNM et le MCI, qui œuvrent ensemble pour la conservation du bassin versant du lac Memphrémagog. Corridor appalachien ainsi que de nombreux autres partenaires ont également joué un rôle important dans cette initiative.

Cette nouvelle aire protégée s’ajoute aux territoires déjà protégés par la FNM dont le total s’élève désormais à 169 hectares.

Conservation de la biodiversité et lutte contre les changements climatiques

La création de cette nouvelle aire protégée en terre privée protégera à perpétuité des milieux naturels d’intérêt, dont des forêts, des milieux humides, des cours d’eau et une prairie. La diversité de ces habitats favorise la présence de plusieurs espèces sauvages, dont certaines sont considérées menacées ou vulnérables ou qui pourraient le devenir. C’est le cas de plusieurs oiseaux forestiers et champêtres, dont le goglu des prés ainsi que la salamandre sombre du Nord.

Ces milieux naturels dorénavant protégés contribuent à la lutte contre les changements climatiques en favorisant l’absorption et le stockage du carbone et en limitant certains impacts liés à la fréquence croissante des épisodes climatiques extrêmes, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses et les inondations. Ainsi, chaque aire protégée dans le bassin versant du lac Memphrémagog contribue, à l’échelle locale, à contrer les deux principales crises environnementales planétaires que sont la perte de la biodiversité et les changements climatiques.

Ce projet a été financé par Environnement et Changement climatique Canada par l’entremise du programme des Lieux prioritaires désignés par les collectivités pour les espèces en péril du Fonds pour la nature du Canada et du Programme de conservation du patrimoine naturel - Fonds pour les organismes de conservation (PCPN-FPOC); le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques - Fonds du programme Accélérer la conservation dans le sud du Québec; la Fondation de la faune du Québec; et la Ville de Magog.

CITATIONS

« La conservation de milieux naturels à Magog, au Québec, permet de protéger l'habitat des espèces en péril et d'améliorer la santé de nos écosystèmes. Ce projet est le reflet du travail réalisé à l'échelle du Canada dans le but de protéger la biodiversité et de veiller à ce que les collectivités puissent continuer de profiter de paysages naturels résilients et interreliés. »

- L'honorable Julie Dabrusin, ministre de l'Environnement, du Changement climatique et de la Nature

« Cette nouvelle aire protégée située en zone blanche a rendu possible la protection des terres qui sont dorénavant soustraites au développement résidentiel dans un secteur où il y a très peu d'espaces protégés. Nous tenons à souligner la collaboration des nombreux partenaires qui ont supporté le projet, une collaboration essentielle si nous voulons maintenir un environnement sain pour les générations futures. » souligne Judy Hopps, présidente de la FNM.

« La conservation de la propriété Goodwin revêt une importance toute particulière dans le bassin versant du lac Memphrémagog. En effet, elle reflète l'essence même de la conservation volontaire grâce à des propriétaires comme la famille Goodwin qui sont profondément attachés à la nature et à leur patrimoine familial. En protégeant leur propriété, ils lèguent ainsi un bien précieux aux générations futures. » souligne Johanne Lavoie, présidente du MCI.

« Depuis près de 90 ans, cinq générations de la famille Goodwin ont vécu le long du chemin des Pères, travaillant dans les fermes, chassant dans les bois, explorant les champs et nageant dans le lac Memphrémagog. Les étés que nous avons passés ensemble au fil des décennies ont jeté les bases des nombreuses familles issues des premiers Goodwin qui se sont installées ici. Les terres entourant notre lac bien-aimé sont précieuses et représentent un véritable privilège. Conscients de l'importance de ce bassin versant, notre famille a décidé de veiller à ce que notre petit bout de terrain reste à l'état naturel. À cette fin, nous avons fait don à la FNM de 39 hectares de magnifiques champs et forêts le long du chemin des Pères. Cela reflète notre gratitude pour toutes ces décennies de merveilleux souvenirs passés sur ces terres, mais aussi du respect que nous portons à ce patrimoine rural qui nous est cher. Nous encourageons les autres propriétaires fonciers à envisager de prendre une décision similaire. » souligne Liz Goodwin et sa famille.

« La protection de ces milieux naturels s'ajoute à ceux faisant partie des grandes forêts de plus en plus rares dans notre région et qui sont interreliées entre elles par un corridor écologique d'une grande importance dans les montagnes Vertes. L'organisme Corridor appalachien est heureux de pouvoir collaborer avec La Fondation Nature Memphrémagog (FNM) et le Memphrémagog Conservation (MCI) pour cet important projet de conservation. » souligne Caroline Bisson, Codirectrice générale de Corridor appalachien.

« La Ville de Magog est particulièrement fière de la création de cette nouvelle aire protégée qui s'inscrit dans sa stratégie de préservation des milieux naturels. Ces efforts visent à accroître la canopée et à améliorer la protection de l'eau, des rives et des milieux sensibles. La préservation des milieux naturels contribue au développement de communautés résilientes face aux changements climatiques et c'est l'une des raisons pour lesquelles nous devons trouver un équilibre entre le

développement de notre territoire et la conservation des milieux naturels. » souligne Nathalie Pelletier, mairesse de la Ville de Magog.

À PROPOS

Corridor appalachien est un organisme de conservation à but non lucratif œuvrant depuis 2002 sur le territoire des montagnes Vertes du Nord, un segment des Appalaches du sud du Québec. Sa mission est de consolider et laisser en héritage un vaste corridor d'aires naturelles protégées à perpétuité. En réponse à la double crise du climat et de la biodiversité, Corridor appalachien, appuyé de ses partenaires de conservation, déploie une stratégie de conservation qui a permis de protéger à ce jour plus de 20 000 hectares à haute valeur écologique. corridorappalachien.ca

Le projet **Accélérer la conservation dans le sud du Québec (ACSQ)** est un accord de cofinancement établi entre le gouvernement du Québec et Conservation de la nature Canada (CNC) et dont bénéficient les organismes de conservation du Québec. Il vise la protection et la conservation de milieux naturels d'intérêt écologique par le biais, notamment, de l'acquisition de territoires privés à des fins d'aires protégées et conservées et d'établissement de corridors écologiques. L'ACSQ favorisera ainsi le développement et la bonne gestion du réseau d'aires protégées en terres privées de même que l'accès à la nature pour la population. Les sommes investies pendant cinq ans dans l'ACSQ par le gouvernement du Québec doivent être jumelées, par CNC et ses partenaires, à d'autres fonds ne provenant pas du gouvernement du Québec.

Le **Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN)** du gouvernement du Canada est un partenariat unique qui soutient la création et la reconnaissance d'aires protégées et de conservation par l'acquisition de terres privées et d'intérêts ou droits fonciers privés. À ce jour, le gouvernement du Canada a investi plus de 500 millions de dollars dans le Programme, auxquels se sont ajoutés plus de 1 milliard de dollars de contributions recueillies par Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada et la communauté des fiducies foncières du pays, ce qui a permis de protéger et de conserver près de 840 000 hectares de terres écosensibles.

L'initiative « Lieux prioritaires pour les espèces en péril » du gouvernement du Canada concentre les efforts de conservation dans des zones caractérisées par une grande biodiversité et une forte concentration d'espèces en péril. Créé dans le cadre du Fonds pour la nature du Canada et élargi grâce à l'initiative « Un héritage naturel renforcé », ce programme soutient des projets collaboratifs à l'échelle du paysage qui répondent simultanément aux besoins de multiples espèces et écosystèmes. À ce jour, les « Lieux prioritaires » ont permis de faire avancer plus de 165 projets bénéficiant à plus de 300 espèces en péril sur près de 30 millions d'hectares, contribuant ainsi à améliorer les résultats en matière de conservation et à renforcer des écosystèmes sains et résilients.

Le **Fonds de la nature du Canada** favorise la protection de la biodiversité du Canada par la création d'aires protégées et de conservation ainsi qu'au moyen d'initiatives qui contribuent au rétablissement des espèces en péril. Le Fonds s'adresse aux organismes sans but lucratif et aux

organisations autochtones, aux provinces, aux territoires ainsi qu'à d'autres intervenants. Pour en savoir plus : Fonds de la nature du Canada - Canada.ca

La **Fondation de la faune du Québec** a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique. fondationdelafaune.qc.ca

Contacts :

Judy Hopps
Présidente
Fondation Nature
Memphrémagog
819-868-0723
judy.hopps@sympatico.ca

Johanne Lavoie
Présidente
Memphrémagog Conservation Inc.
819-238-3895
johanne.lavoie@memphremagog.org
<https://www.memphremagog.org/>

Isabelle Stébenne
Directrice des communications et de la philanthropie
Corridor appalachien
514 755-4928
Isabelle.stebenne@corridorappalachien.ca

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et
Changement climatique Canada

Environment and
Climate Change Canada

Québec



VILLE DE
Magog

CONSERVATION
DE LA NATURE
CANADA NATURE
CONSERVANCY
CANADA